

**Direction des Jardins et de la  
Biodiversité**  
Service Administration

Suivi par : Sterenn OLLIVRO  
Tél : (+33) 02 23 62 31  
Mail : [djb@rennesmetropole.fr](mailto:djb@rennesmetropole.fr)

CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES  
MONSIEUR EMMANUEL GRANGE  
2 PLACE JULES VALLES  
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

Référence : DJB Adm/SO/LB/02.001  
Site de la Prévalaye  
T 16.1

Objet : Accord pour engager une  
procédure d'occupation du domaine  
public

Le

Monsieur,

Dans la perspective de votre souhait d'une future installation du chapiteau Le Magic Mirror et d'une guinguette sur un nouvel emplacement sur le site de la Prévalaye, vous avez sollicité la Ville de Rennes pour l'autorisation d'occuper le domaine public pour l'installation d'une guinguette (pour une surface estimée de 2 697 m<sup>2</sup>, sur les parcelles DW 9, 30 et 31).

Par la présente, je vous confirme de l'accord de la Ville de Rennes pour engager une procédure d'autorisation d'occupation du domaine public au profit de l'association Centre de Production des Paroles Contemporaines, à compter de 2025 et ce, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation de votre projet et notamment d'urbanisme.

La Direction des Jardins et de la Biodiversité reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Adjoint délégué à la Biodiversité

Didier CHAPELLON